

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, à l'Agora, Rue Abel Gance, **le jeudi 18 juin 2020 à 20 heures**, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- a) Mandat de vote
  - b) Adoption des procès-verbaux des 29 janvier et 28 mai 2020
- 
- 1 Commission d'appel d'offres et commission de délégation de service public – délibération fixant les conditions de dépôt de listes
  - 2 Centre communal d'actions sociales – Délibération fixant le nombre d'administrateurs et les conditions de dépôt des listes
  - 3 Détermination des commissions municipales
  - 4 Délégations auprès d'organismes extérieurs – Locaux et internes – Désignation de délégués du conseil municipal
  - 5 Délégations du conseil municipal au maire
  - 6 Indemnités de fonctions des élus
  - 7 Remboursement des frais des élus
  - 8 Formation des élus
  - 9 Compte rendu des décisions prises par le maire conformément aux délégations de compétence
  - 10 Détermination des taux d'impositions 2020
  - 11 Décision modificative n° 1 du budget général
  - 12 Bail professionnel entre la commune et Mesdames Vignon et Odon – Avenant n° 1
  - 13 Aides à l'implantation d'une sage-femme dans la commune
  - 14 Délégation de service public 2020 – 2024 – Gestion du marché hebdomadaire – DSP 2020 - 2024
  - 15 Réparation de dommage sur ouvrage d'assainissement au pont vert à Commentry et remboursement
  - 16 Convention de prestation de service protection incendie – Contrôle et maintenance des hydrants sur la commune de Commentry par le SMEA
  - 17 Service des eaux – Remise pour fuites d'eau après compteur
  - 18 Urbanisme – Acquisition à l'Euro symbolique de la parcelle AY 741 sise rue de la Grange
  - 19 Urbanisme – Cession partie parcelle BL 432 sise Allée de l'Europe
  - 20 Actualisation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.)

Communications du maire  
Questions orales et diverses

**La séance se tiendra en présence du public mais en nombre limité afin de respecter les consignes de distanciation.**

